

Onze postes supplémentaires de sauvés chez les journalistes

La réunion de négociation de ce mercredi était fondamentale concernant les effectifs de la rédaction.

Après les 14 postes de rédacteurs préservés (un par équipe rédactionnelle) et concédés lors de la précédente réunion par la direction, les négociateurs de l'intersyndicale ont exprimé la nécessité de sauver 13 postes supplémentaires dans les locales. Un minimum nécessaire pour pouvoir continuer à travailler dans de bonnes conditions. Michel Nozière y a répondu en formulant ses « dernières propositions ». En l'occurrence onze postes de journalistes supplémentaires préservés, dont sept pour les locales.

Le détail des propositions

Sans renier l'ambition de mailler davantage le territoire, Michel Nozière a concédé qu'il s'arrêterait à 11 bureaux secondaires créés d'ici 2018. « Il n'y aura pas de créations de nouveaux sites en 2019 ».

Les effectifs. Concernant le siège, Michel Nozière propose une personne supplémentaire au desk rédactionnel (afin de « régler le problème du remplacement du chef du desk rédactionnel »), un poste supplémentaire « d'expert » au desk édition, un photographe supplémentaire au desk photo, un poste à la pagination.

Concernant Roubaix-Tourcoing : un poste de reporter et un poste de photographe en plus.

Concernant les locales : un renfort à Béthune, un à Maubeuge, un à Villeneuve-d'Ascq-Seclin, un à Lille.

Enfin, un poste sera préservé soit à Lens, soit à Arras, soit à cheval sur les deux éditions. La réflexion est en cours.

Au total, ce sont donc 11 postes de journalistes supplémentaires qui sont préservés. Sur les 55 suppressions de postes de départ, nous arrivons donc aujourd'hui à une baisse des effectifs de 30 personnes chez les journalistes pour un effectif total ramené à 310 journalistes.

Cette avancée réelle ne répond pas entièrement à nos attentes concernant plusieurs éditions où les effectifs de terrain nous semblent toujours insuffisants, notamment Valenciennes, Boulogne, Dunkerque-Hazebrouck.

Dans l'attente de la conclusion des ateliers nous restons réservés sur les chiffres proposés.

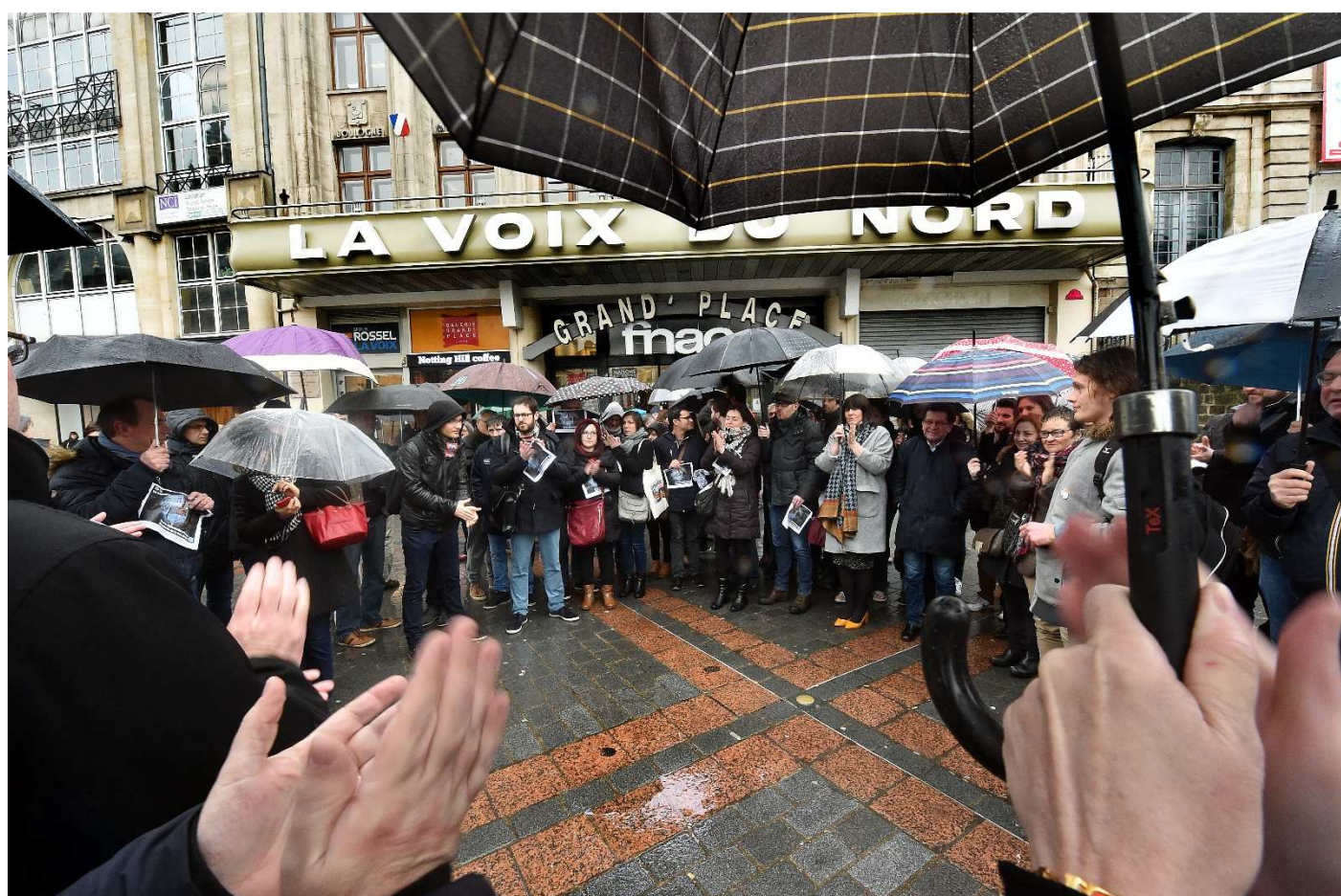
Les passerelles. Dans le Prémédia, la direction a prévu de supprimer 13 postes. Afin d'arriver à ce compte sans pousser des salariés à la rue, elle a consenti à créer des « passerelles » avec la rédaction pour 5 à 7 personnes. Sur la base du volontariat et moyennant une formation à l'ESJ. Les points de chute restent à définir. Les orientations devraient concerner les desks et les pôles d'édition. Par le jeu de ces passerelles, sept départs volontaires maximum seraient encore possibles chez les journalistes, qui s'ajoutent à 29, ce qui fait 36 au total, à condition que des salariés du prémédia se montrent intéressés par ces passerelles.

La grille des salaires. Pour la direction, « *les éditeurs sont des rédacteurs comme les autres* ». Elle propose, non pas de reconnaître le statut d'éditeur, mais d'introduire dans la grille actuelle un coefficient supplémentaire entre 146 et 160, à savoir 150. Ce qui permettra, pour tout le monde, éditeurs et rédacteurs, une évolution salariale plus rapide qu'à l'heure actuelle.

Copie de correspondant. Le traitement de la copie de correspondant par les rédacteurs ou dans les pôles d'éditeurs n'est pas tranché. Mais le rédacteur en chef veut s'appuyer sur l'avis de l'ensemble des équipes pour forger son opinion. A suivre de près.

Les primes. Une prime d'édition sera versée aux éditeurs. Elle équivaudra à l'allocation de frais + la prime photo. Cette dernière est revalorisée à 134 euros (contre 100 aujourd'hui). L'augmentation correspond au partage, entre tous les journalistes, hors rédaction en chef et photographes, du total annuel des primes de pilotage (125 000 euros). Le cas de ceux qui resteraient perdants du fait de la suppression de la prime de pilotage fera l'objet d'un examen particulier.

Prochaine réunion de négociations ce lundi 13 mars après-midi, concernant les assistantes.



Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont bravé les éléments pour apporter leur soutien aux négociateurs. Il n'aura pas été vain.

Facebook : vdn en lutte
Mail : vdnenlutte@gmail.com